

Compte rendu du Conseil Municipal du 5 juin 2014

Présents : C. THOMAS - N. ABBAL - C. BASTIER - V. BAUDE TOUSSAINT - I. DUMAS - B. GRYNFELTT - V. FRYDER AMEE - L. MOULARD - A. MARTI - O. BONNET - C. BOUCHE - F. SEIGNOUREL DE PASTORS - A. HERNANDEZ - V. FONTVIEILLE - F. PIBAROT - F. LANGIN - R. BEAUCOURT - G. LABATUT - A. VALENTIN - F. AIT OUARET - H. GRANIER

Mandats : C. VISTE à L. MOULARD - N. ROUQUAIROL à C. BASTIER - R. CABANNES à B. GRYNFELTT - E. TOURRETTE à C. THOMAS - A. FLORIO à I. DUMAS

Absents excusés : H. CABANEL

Secrétaire de séance : Mme Lyliane MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance

I - Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 29 avril 2014

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II - Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

Le point II est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

III - Convention de mise à disposition d'un terrain public pour la création et le suivi d'un piézomètre captant la nappe astienne

Le point III est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IV - Convention de financement des aménagements de voiries liés au fonctionnement du service de transport urbain

M. le Maire donne lecture de la note de synthèse.

Le point IV est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

V - Acquisition de parcelles et intégration dans le domaine public communal Approbation du règlement intérieur du conseil municipal

M. BASTIER donne les explications nécessaires au vote de la délibération.

Le point V est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VI - Acquisition d'un bien sis 1 rue Frédéric Mistral

Mme ABBAL explique qu'il s'agit d'un projet d'extension des locaux d'archivage de la Mairie.

Le point VI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VII - GRH : création de postes

M. le Maire précise qu'il s'agit d'évolutions de carrière de personnels communaux.

Le point VII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VIII - Nomination d'un représentant de la commune au sein de la société d'économie mixte Le Puech Bleu

Claude VISTE est désigné représentant de la commune.

Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IX - Mise en place d'un tarif unique pour les spectacles donnés dans le cadre du Festival Molière

Arrivée de N. ROUQUAIROL.

Le point II est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal.

X - Vote des subventions aux associations

Arrivée de C. VISTE et d'H. CABANEL.

Le point X est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

XI - Compte-rendu de la délégation L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. le Maire informe le conseil municipal des décisions :

- 2014-017 : emprunt pour financer la construction d'une Gendarmerie
- 2014-018 : emprunt pour financer la construction d'une Gendarmerie
- 2014-019 : contrat d'entretien groupe chaudière - école Jules Ferry
- 2014-020 : contrat machine à affranchir

XII - Questions diverses

- Commissions de la CABM
- Rythmes scolaires
- Arrivée de nouveaux commerçants
- Chemins communaux
- Halle aux sports : retraçage
- Concours départemental « Plus belle ma commune »
- Problème de sécurité
- Jumelage
- Intervention de Mme BAUDE TOUSSAINT

La séance est levée à 20H30.